

Audit organisationnel et analyse des écarts des pratiques 2024

L'antibioprophylaxie (ATBP) tient une part prépondérante dans la prévention des infections du site opératoire. Elle s'intègre dans une démarche de sécurisation des soins des patients opérés. Un potentiel d'amélioration dans la conformité des prescriptions demeure.

Depuis 2019, le programme de prévention et de surveillance des ISO national (**SPICMI**), met à la disposition des équipes un outil national d'évaluation des pratiques de l'antibioprophylaxie.

Deux outils complémentaires sont proposés par le CCECQA et le Cpias Nouvelle-Aquitaine :

- l'audit organisationnel
- l'analyse approfondie des écarts des pratiques.

Ils permettent aux équipes de mieux comprendre leurs résultats d'évaluation pour une meilleure appropriation et cibler ainsi leurs actions d'amélioration.

Dans quelles situations utiliser ces outils ?

- Préparation ou suivi d'une évaluation des pratiques professionnelles (EPP)
- Mobilisation des résultats lors des investigations conduites en amont, pendant la visite de certification ou visite de suivi :
 - Traceur ciblé « Prévention des infections associées aux soins »
 - Audit système lors des entretiens professionnels sur l'application des recommandations, des exemples d'actions mises en place suite à une évaluation...
 - Audit système lors de l'entretien avec la gouvernance élargie sur la maîtrise des risques
 - L'analyse du dossier patient lors de la réalisation d'un patient ou parcours traceurs en secteur interventionnel
- Evaluation de l'utilisation de la check-list au bloc
- Analyse d'une ou plusieurs infections du site opératoire
- ...

Références

HAS. Fiche pédagogique. Évaluation de la prévention des infections associées aux soins selon le référentiel de certification 2022

SFAR, SPILF ; Antibioprophylaxie en chirurgie et médecine interventionnelle. Recommandations formalisées d'experts 2024

CCECQA - CPIas Nouvelle Aquitaine : Tutoriel d'analyse des écarts de pratiques.

CCECQA - CPIas Nouvelle Aquitaine : Antibioprophylaxie en chirurgie et médecine interventionnelle. Rapport régional septembre 2019.

Audit organisationnel : deux grilles proposées à la structure et au(x) service(s)

Objectif : évaluer la maîtrise du risque à l'échelle de l'établissement et des services

Contenu des grilles : pilotage, rôles, responsabilité, ressources, évaluation, analyse des résultats

Modalité de recueil : réponse collégiale des participants :

- Des représentants de la structure : Médecin référent en antibiothérapie, président de CME, président du Clin ou de l'instance équivalente, responsable du service d'hygiène hospitalière, pharmacien...

- Des services : Prescripteurs, cadre de santé, référent antibiotique pour chacun des services participants.

Analyse approfondie des causes par le(s) service(s) : grille d'analyse et modèle de cartographie des résultats

Objectif : Comprendre les écarts de pratiques observées et/ou mesurées

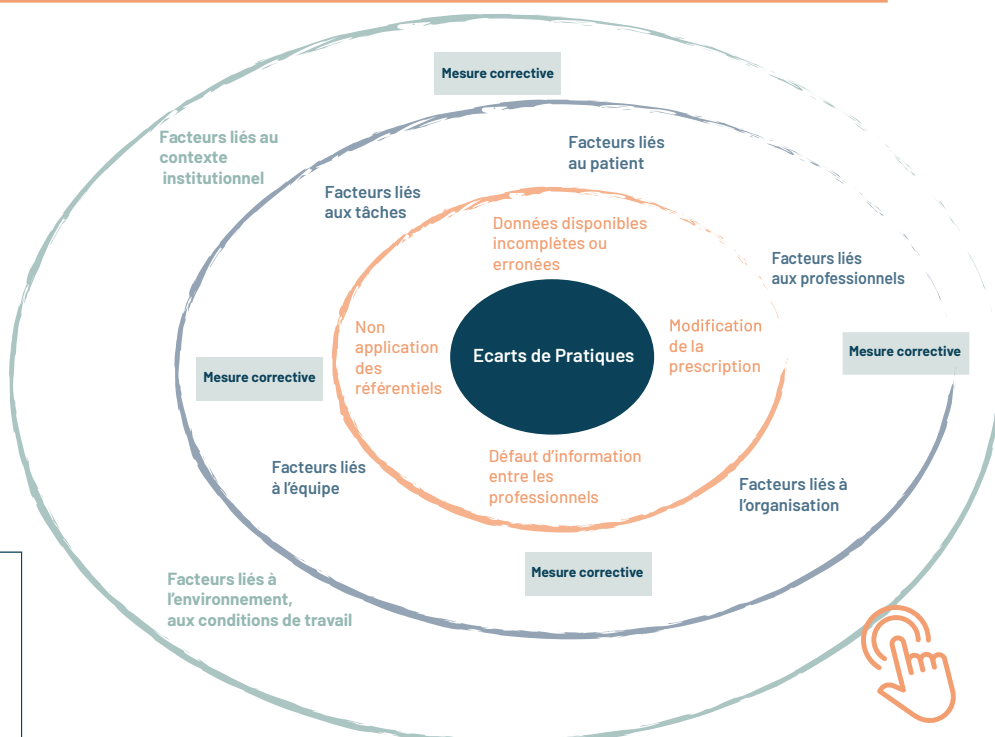
Contenu de la grille : défaut de soins, défaillances, hiérarchisation des moyens mis en œuvre pour les éviter.

Modalité de recueil : sélection de 1 ou 2 dossiers par l'équipe où des écarts de pratiques manifestes pour un patient ou pour un critère sont identifiés au préalable.

Réponse collégiale des participants à l'analyse : prescripteurs concernés par l'écart retenu avec un membre de l'EOH et/ou de l'équipe qualité gestion des risques.

Restitution des résultats : Action à intégrer et à suivre dans le programme qualité de l'établissement et des services concernés. Représentation graphique possible à l'aide d'une cartographie

Exemple de modèle de cartographie d'analyse des écarts des pratiques



Outils à télécharger

[Grilles d'audit - Structure et service](#)

[Grille d'analyse des causes](#)

[Modèle de cartographie](#)

[Tutoriel](#)